

Règlement Officiel 2026-V1.2

de l'European Scooter Challenge

IG im DMV e.V.

V1.2 – Janvier 2026

Table des Matières

- 1 Règlements Généraux
 - 1.1 Conditions de participation à la course
 - 1.2 Classes de course
- 2 Déroulement
 - 2.1 Programme
 - 2.2 Déroulement de la course
 - 2.3 Points
- 3 Règlement Technique
 - 3.1 Règlements inter-classes
 - 3.2 Règlements spécifiques par classe

Historique des Modifications 2024

Version	Date	Auteur	Modifications
V1.0	20.11.2025	AL	Réunion octobre et novembre 2025
V1.1	22.01.2026	AL	Clarifications de détail
V1.2	25.01.2026	AL	Corrections orthographiques et mise en ordre

1 Règlements Généraux

Ce règlement s'applique à toutes les courses organisées dans le cadre de l'European Scooter Challenge 2026.

1.1 Conditions de Participation à la Course

L'attribution des numéros de départ, l'enregistrement du véhicule et du pilote, ainsi que l'inscription se font en ligne sur le site ESC <http://www.eurochallenge.de>

IMPORTANT : Pour participer à une course, il est OBLIGATOIRE de réserver à l'avance un numéro de départ sur [eurochallenge.de](http://www.eurochallenge.de). Cela peut se faire facilement en ligne en quelques minutes.

1.1.1 Participants

Toute personne à partir de 14 ans peut participer, à condition que ses capacités de conduite aient été vérifiées par le directeur de course et qu'elle ait été admise au départ. Les pilotes de moins de 16 ans ne peuvent initialement participer qu'en Classe 6 après inspection par un membre de la commission la veille de l'événement. Si les capacités de conduite du "jeune pilote" sont jugées insuffisantes, il ne sera pas admis à la course et les frais d'inscription seront remboursés.

Les pilotes de moins de 18 ans ne peuvent courir qu'en présence d'un tuteur légal.

1.1.2 Véhicules

Seuls les véhicules qui respectent strictement le règlement technique, y compris la classe correspondante, peuvent participer aux courses. Le véhicule doit être présenté au contrôle technique la veille dans un état « prêt à courir ». Il ne sera pas possible de terminer le véhicule après le contrôle technique. Un véhicule est considéré comme prêt à courir lorsque des mesures de sécurité significatives, des modifications permanentes du véhicule ou des mesures temporaires pour le contenir ou le faire fonctionner (par ex. câbles de démarrage) ne sont plus nécessaires. Un véhicule qui n'est pas pleinement opérationnel ne sera pas autorisé à courir. Des modifications mineures, comme le remplacement de pièces endommagées, le rinçage de l'huile de pré-rodage ou la régulation de la pression des pneus, sont autorisées. Des contrôles techniques aléatoires peuvent être effectués le jour de la course.

Seuls les véhicules qui ont passé avec succès tous les contrôles techniques requis seront autorisés à prendre le départ. Par souci de légalité et à la demande des contrôleurs techniques, des mesures supplémentaires peuvent être exigées pour un véhicule ou pilote spécifique.

1.1.3 Équipement de Protection des Pilotes

Les pilotes doivent porter les équipements de protection suivants : casque de moto intégral avec fermeture sécurisée (répondant au moins à la norme ECE 22.05), combinaison de moto en cuir une ou deux pièces, gants de moto en cuir, bottes de moto couvrant les chevilles.

Protection dorsale et gilet airbag recommandés.

Les pilotes doivent toujours porter leur équipement de protection complet sur la piste. Il est strictement interdit de rouler sans équipement de protection ou de retirer des pièces d'équipement pendant la conduite.

1.1.4 Licence

Chaque pilote doit avoir une licence de course valide délivrée par une autorité sportive automobile reconnue et une licence d'invité ESC valide, ou une licence sportive complète

délivrée par le DMV e.V. pour les nouvelles licences, et doit respecter les règlements de course du DMV e.V. et, lors d'événements partenaires, les règlements des partenaires. Une licence journalière est disponible pour les débutants et les pilotes occasionnels lors de l'inscription. Le cas échéant, les titulaires de licence doivent présenter leur licence papier ou leur passe de licence numérique à l'inscription.

1.1.5 Inscription à la Course

Pour chaque date de course, les pilotes doivent s'inscrire auprès de la direction de course le jour de l'inscription (généralement le jour avant la course) et présenter leur licence (passe de licence numérique ou physique). Ils y recevront leur numéro de départ pour le véhicule. L'inscription peut se faire après 18h le jour d'inscription au plus tôt. Les pilotes qui ne se sont pas inscrits ne peuvent pas participer.

1.1.6 Numéros de Départ

L'attribution des numéros de départ pour les courses se fait de la manière suivante : Pour les pilotes qui ont un numéro de départ permanent réservé chez l'organisateur ESC, ce numéro sera reporté pour chaque course de la saison, s'ils sont préinscrits. Les pilotes ayant un numéro de départ permanent ne peuvent participer qu'avec ce numéro de départ permanent attribué. Les numéros de départ permanents sont réservés lors de la préinscription ou de l'achat.

Alternativement, les pilotes peuvent réserver des numéros de départ temporaires en ligne. Les numéros de départ temporaires ne peuvent être réservés que si le pilote n'a pas de numéro de départ permanent et uniquement lorsque la réservation pour un événement de course est en cours. Il n'y a pas d'exigence de plage de numéros pour les numéros de départ temporaires.

1.1.7 Publication des Numéros de Départ et Autocollants

Le numéro de départ doit être apposé au moins une fois sur le véhicule à un endroit bien visible (à l'avant). La taille minimale du numéro de départ est d'environ 10 cm de haut et 7 cm de large. Il doit être parfaitement lisible malgré la distance ; les numéros manuscrits ne sont pas autorisés.

1.1.8 Numéros de Classe

L'affichage du numéro de classe correspondant sur le véhicule est obligatoire. Celui-ci identifie la classe à laquelle le véhicule appartient. L'affichage doit être de couleur contrastée et clairement visible de profil. Une application possible est un autocollant de classe fourni par l'organisateur, à apposer sur les deux côtés du véhicule dans les champs prévus.

1.2 Classes de Course

La saison 2026 comprend les classes de course suivantes :

- Classe 1 – Scooter GP Limited
- Classe 2 – Proto Open
- Classe 3 – Largeframe GT
- Classe 4 – Smallframe GT
- Classe 5 – Smallframe Stock
- Classe 6 – Street Racer
- Classe 7 – Pitbike
- Classe 8 – Moped/Mokick/Mofa

2 Déroulement

2.1 Programme

Le programme de course exact et le calendrier des événements sont fournis dans le briefing pilote et publiés sur le tableau d'affichage officiel de la course. Le calendrier indicatif prévoit :
Généralement le vendredi : Inscription, briefing pilote, contrôle technique, essais libres
Généralement le samedi : Essais libres, qualifications, courses

2.2 Déroulement de la Course

2.2.1 Briefing Pilote

Le briefing pilote est obligatoire pour tous les pilotes. Les particularités de la piste et du paddock, les règles de conduite de base et les règles de sécurité actuelles seront présentées. Le briefing pilote a généralement lieu avant les essais libres.

2.2.2 Contrôle Technique

Tous les véhicules doivent être présentés au contrôle technique le jour d'inscription dans un état prêt à courir. Les réparations et modifications mineures peuvent être effectuées après le contrôle technique, mais le véhicule doit être en état de fonctionnement lors de l'inspection et tous les points de contrôle doivent pouvoir être évalués. Le contrôle technique comprend une vérification globale du véhicule et de l'équipement de protection du pilote. Un autocollant technique sera apposé sur le véhicule. Tout défaut constaté doit être corrigé avant le début de la course et présenté à nouveau au contrôle technique. Les véhicules dont le contrôle technique a échoué ne sont pas admis aux essais ni aux courses. Les contrôleurs techniques décideront de l'admission du véhicule à la course.

2.2.3 Essais Libres

Les essais libres permettent aux pilotes de se familiariser avec la piste et le véhicule. Le nombre de sessions et la durée des essais libres sont déterminés par la direction de course. Des groupes de départ peuvent être formés à la discrétion de la direction de course. Il n'y a pas de chronométrage officiel ni de classement pendant les essais libres.

2.2.4 Qualifications

Les qualifications déterminent la grille de départ de la course. Le temps au tour le plus rapide pendant la session de qualification détermine la position sur la grille. En cas d'égalité de temps, le pilote qui a réalisé le temps en premier sera classé devant. Le nombre de sessions et la durée des qualifications sont déterminés par la direction de course. Si les conditions ne permettent pas de qualifications, la grille de départ peut être déterminée par tirage au sort ou selon le classement du championnat.

2.2.5 Départ

La course commence par un tour de formation depuis la grille de départ, après quoi la course est lancée avec un départ arrêté. L'ordre de départ correspond à l'ordre de qualification. Les pilotes se placent sur la grille dans l'ordre de qualification. Le départ est donné par un feu de départ ou un drapeau. Faux départs : Si un pilote franchit sa position de grille avant le signal de départ, cela constitue un faux départ et sera pénalisé.

2.2.6 Course

Le nombre de tours ou la durée de la course seront annoncés avant le départ. La course se termine lorsque le drapeau à damier est agité pour le vainqueur. Tous les autres pilotes terminent la course lorsqu'ils franchissent la ligne d'arrivée ou lorsque le temps de course

est écoulé. La direction de course peut interrompre ou arrêter la course à tout moment pour des raisons de sécurité.

2.2.7 Drapeaux

Les drapeaux suivants seront utilisés :

Drapeau vert : Départ ou voie libre

Drapeau jaune : Danger, pas de dépassement, réduire la vitesse

Drapeau rouge : Course interrompue, arrêt immédiat de tous les véhicules

Drapeau noir : Le pilote montré doit quitter la piste immédiatement

Drapeau noir et orange : Problème mécanique, le pilote doit rentrer aux stands

Drapeau bleu : Un véhicule plus rapide approche, laissez passer

Drapeau à damier : Fin de la course

2.2.8 Dépassement

Les dépassements sont autorisés à gauche et à droite sauf si la piste est drapeau jaune.

Les manœuvres de dépassement dangereuses ou obstruant intentionnellement un autre pilote seront pénalisées. Le pilote en avance a le droit de choisir sa trajectoire. Le pilote qui dépasse a la responsabilité d'éviter le contact.

2.2.9 Pénalités

Les pénalités suivantes peuvent être imposées par la direction de course :

Avertissement : Donné pour des infractions mineures

Pénalité de temps : Ajoutée au temps de course du pilote

Passage par les stands : Le pilote doit passer par les stands pendant la course

Disqualification : Le pilote est exclu de la course

Exclusion du week-end : Le pilote est exclu de toutes les activités restantes

2.3 Points

Les points sont attribués selon le tableau suivant :

Position	Points
1	25
2	20
3	16
4	13
5	11
6	10
7	9
8	8
9	7
10	6
11	5
12	4
13	3
14	2
15	1

3 Règlement Technique

3.1 Règlements Inter-Classes

Les règlements suivants s'appliquent à toutes les classes sauf indication contraire dans les règlements spécifiques par classe.

3.1.1 Exigences Générales de Sécurité

Tous les véhicules doivent être en état de fonctionnement sûr. Toutes les pièces doivent être correctement fixées. Les bords tranchants doivent être éliminés ou couverts. Les câbles d'accélérateur et de frein doivent être acheminés et fixés de manière sûre. L'accélérateur doit revenir à la position de ralenti lorsqu'il est relâché.

3.1.2 Système de Freinage

Un système de freinage entièrement fonctionnel est obligatoire. Le frein avant et arrière doivent fonctionner indépendamment. Les disques de frein ne doivent pas présenter de fissures ni de dommages visibles. Les plaquettes de frein doivent avoir une épaisseur suffisante. Les conduites de frein doivent être en bon état sans fuite.

3.1.3 Pneus et Roues

Les pneus doivent être en bon état avec une profondeur de sculpture suffisante. Aucune corde ou dommage structurel visible. Les pneus slicks de course ne sont autorisés que dans les classes qui les permettent spécifiquement. Les roues doivent être droites et correctement équilibrées. Les roulements de roue ne doivent présenter aucun jeu excessif.

3.1.4 Système d'Échappement

Les systèmes d'échappement doivent être correctement fixés. Pas de bords tranchants ni de pièces saillantes. Les écrans thermiques sont recommandés là où il y a risque de brûlure. Le niveau sonore doit respecter les limites du circuit.

3.1.5 Système de Carburant

Les réservoirs de carburant doivent être étanches et correctement ventilés. Les conduites de carburant doivent être en bon état. Des robinets de carburant sont recommandés. Le carburant doit être de l'essence de pompe standard ou un carburant de course sans méthanol ni nitrométhane.

3.1.6 Coupe-circuit

Un coupe-circuit est obligatoire et doit être facilement accessible. Le coupe-circuit doit couper l'allumage et toute alimentation électrique du système de carburant (si applicable). Le coupe-circuit doit être clairement marqué d'un symbole éclair rouge.

3.1.7 Éclairage

Tous les éclairages, réflecteurs et indicateurs doivent être retirés ou recouverts de ruban adhésif pour éviter les éclats de verre en cas de chute. Le ruban adhésif utilisé doit être résistant et ne pas se détacher pendant la course.

3.1.8 Béquilles

Toutes les béquilles (centrale et latérale) doivent être retirées ou solidement fixées en position relevée. Les béquilles fixes doivent être sécurisées avec du fil de sécurité ou des attaches de câble.

3.1.9 Rétroviseurs

Tous les rétroviseurs doivent être retirés.

3.1.10 Liquide de Refroidissement

Seule l'eau est autorisée comme liquide de refroidissement pour les véhicules à refroidissement liquide. L'antigel ou autres additifs sont interdits. Les additifs anti-corrosion solubles dans l'eau sont autorisés.

3.2 Règlements Spécifiques par Classe

3.2.1 Classe 1 – Scooter GP Limited

Véhicules autorisés : Tous les scooters à cadre monocoque avec moteurs à 2 temps jusqu'à 200cc ou moteurs à 4 temps jusqu'à 250cc. Le véhicule de base doit être un scooter produit en série. Les cadres personnalisés ne sont pas autorisés. Le cadre d'origine doit être conservé.

Moteur : Cylindrée maximale 200cc (2 temps) ou 250cc (4 temps). Le type de moteur peut être remplacé par un autre type. Les modifications moteur sont libres dans la limite de cylindrée. Les cylindres à refroidissement liquide sont autorisés.

Transmission : Libre

Suspension : Libre

Freins : Libre, frein avant et arrière obligatoires

Carrosserie : Les carénages de course sont autorisés. Toutes les carrosseries doivent être correctement fixées.

Pneus : Pneus de route ou de course. Pneus slicks autorisés.

3.2.2 Classe 2 – Proto Open

Véhicules autorisés : Tous les prototypes et véhicules construits sur mesure. Les véhicules peuvent être entièrement construits sur mesure. Les moteurs de scooter ou de moto sont autorisés.

Moteur : Cylindrée maximale 250cc (2 temps) ou 450cc (4 temps). Modifications libres.

Cadre : Les cadres personnalisés sont autorisés. Tous les cadres doivent être construits de manière professionnelle et sûrs pour la course.

Suspension : Libre

Freins : Libre, frein avant et arrière obligatoires

Carrosserie : Libre. Toutes les carrosseries doivent être correctement fixées.

Pneus : Pneus de route ou de course. Pneus slicks autorisés.

3.2.3 Classe 3 – Largeframe GT

Véhicules autorisés : Tous les scooters Vespa largeframe (PX, T5, Cosa, Rally, Sprint, etc.) et les modèles Lambretta (GP/DL, SX, TV, LI, etc.).

Moteur : Cylindrée maximale 210cc pour les 2 temps. Cylindres à refroidissement liquide autorisés. Carter d'origine obligatoire.

Cadre : Cadre d'origine obligatoire. Modifications du cadre autorisées pour supports moteur, suspension et freins.

Suspension : Amortisseurs et modifications de fourche autorisés.

Freins : Modifications autorisées. Conversion au freinage à disque autorisée.

Carrosserie : Carrosseries d'origine ou de course autorisées. Les panneaux en fibre de verre/carbone sont autorisés.

Pneus : Pneus de route ou de course. Pneus slicks autorisés. Taille maximale 3.50 x 10.

3.2.4 Classe 4 – Smallframe GT

Véhicules autorisés : Tous les scooters Vespa smallframe (V50, Primavera, ET3, PK, etc.).

Moteur : Cylindrée maximale 144cc pour les 2 temps. Cylindres à refroidissement liquide autorisés. Carter d'origine smallframe obligatoire.

Cadre : Cadre d'origine obligatoire. Modifications autorisées pour supports moteur, suspension et freins.

Suspension : Amortisseurs et modifications de fourche autorisés.

Freins : Modifications autorisées. Conversion au freinage à disque autorisée.

Carrosserie : Carrosseries d'origine ou de course autorisées.

Pneus : Pneus de route ou de course. Pneus slicks autorisés. Taille maximale 3.50 x 10.

3.2.5 Classe 5 – Smallframe Stock

Véhicules autorisés : Tous les scooters Vespa smallframe dans une configuration plus proche de l'origine.

Moteur : Cylindrée maximale 130cc. Refroidissement par air uniquement. Carter d'origine obligatoire.

Cadre : Cadre d'origine sans modification.

Suspension : Modifications limitées. Amortisseurs de remplacement autorisés.

Freins : Configuration d'origine ou améliorations directes. Conversion à disque autorisée.

Carrosserie : Carrosseries d'origine uniquement.

Pneus : Pneus de route uniquement. Pas de slicks. Taille maximale 3.50 x 10.

3.2.6 Classe 6 – Street Racer

Véhicules autorisés : Scooters automatiques (scooters modernes), petites motos et véhicules similaires adaptés à la compétition en circuit. Classe d'entrée idéale pour les débutants.

Moteur : Cylindrée maximale 150cc (2 temps) ou 200cc (4 temps). Configuration moteur d'origine requise. Modifications d'échappement et de carburateur autorisées.

Cadre : Cadre d'origine obligatoire.

Suspension : Amortisseurs de remplacement autorisés.

Freins : Configuration d'origine ou améliorations directes.

Carrosserie : Carrosseries d'origine requises. Les carénages de course ne sont pas autorisés.

Pneus : Pneus de route uniquement. Pas de slicks.

3.2.7 Classe 7 – Pitbike

Véhicules autorisés : Pitbikes avec roues de 10 à 14 pouces.

Moteur : Cylindrée maximale 190cc (4 temps). Les modifications moteur sont autorisées.

Cadre : Cadre de pitbike d'origine ou aftermarket.

Suspension : Libre

Freins : Libre, frein avant et arrière obligatoires

Carrosserie : Libre

Pneus : Libre, adaptés à la taille des roues.

3.2.8 Classe 8 – Moped/Mokick/Mofa

Véhicules autorisés : Cyclomoteurs classiques et motos légères jusqu'à 50cc d'origine (Hercules, Kreidler, Zündapp, Puch, Simson, etc.).

Moteur : Cylindrée maximale 80cc. Configuration d'origine ou légèrement modifiée.

Cadre : Cadre d'origine obligatoire.

Suspension : Amortisseurs de remplacement autorisés.

Freins : Configuration d'origine ou améliorations. Conversion à disque autorisée.

Carrosserie : Carrosseries d'origine requises.

Pneus : Pneus de route uniquement. Pas de slicks.

Clause de Non-Responsabilité

La participation aux événements ESC est à vos propres risques. L'organisateur, ses représentants et assistants ne sont pas responsables des blessures ou dommages aux personnes ou aux biens, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. Tous les participants doivent signer une décharge de responsabilité avant de participer à tout événement.

Ce règlement peut être modifié à tout moment par l'organisateur. Toutes les modifications seront publiées sur le site officiel et annoncées lors du briefing pilote.

Pour toute question concernant ce règlement, veuillez contacter la direction de course ESC.

© *European Scooter Challenge* 2026